La Préfète de l'Allier Chevalier de la Légion d'honneur Chevalier de l'ordre national du Mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative d'une demande de permis de construire déposée par la société PHOTOSOL DEVELOPPEMENT en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, au lieu-dit « L'Etang d'Eté » sur le territoire de la commune de LUSIGNY

Par arrêté n° 1702/2022 du 22 août 2022, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 34 jours, est prescrite du lundi 19 septembre 2022 au samedi 22 octobre 2022 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

La commune concernée par cette enquête est : Lusigny.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est Monsieur Daniel BLANCHARD, assistant technique D.D.E. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
- <u>Accueil</u> > <u>Publications</u> > <u>Enquêtes et consultations publiques</u> > <u>Consultations publiques en cours</u>
- sur support papier et support numérique, en mairie de Lusigny (aux jours et heures d'ouverture) ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

https://www.registre-numerique.fr/photosol-developpement-lusigny

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact environnementale, relatif au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 19 septembre 2022 à 9 heures, jusqu'au samedi 22 octobre 2022 à 12 heures, selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Lusigny, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier transmis à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Lusigny, 8 rue de la Mairie 03230 Lusigny ;
- par voie électronique à l'adresse suivante :

photosol-developpement-lusigny@mail.registre-numerique.fr

- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :

https://www.registre-numerique.fr/photosol-developpement-lusigny

- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences** assurées **les jours suivants** :

Mairie de Lusigny: - Lundi 19 septembre 2022, de 9 h 00 à 12 h 00

- Mercredi 28 septembre 2022, de 14 h 00 à 17 h 00
- Samedi 8 octobre 2022, de 9 h 00 à 12 h 00
- Samedi 22 octobre 2022, de 9 h 00 à 12 h 00

Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé. Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Lusigny.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Lusigny et sur internet à l'adresse suivante : **www.allier.gouv.fr**, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

PHOTOSOL DEVELOPPEMENT à l'attention de M. Alexis DE DEKEN 40-42 rue de la Boétie 75008 PARIS

Tél.: 06.77.11.48.88

Courriel: alexis.dedeken@photosol.fr